



CA de la CMCAS

Compte rendu de réunion

du 29-09-2020

Organisme Bureau de la CMCAS

Projet

Créé le

MAJ

Auteur

Version

Destinataires Personnel CMCAS TULLE AURILLAC, Membres du CA, SLvies

Fichier Instances Elus – Conseil d'administration - Réunion CA 2020
Préparation du CRR PV CA - DP

PARTICIPANTS

AUBREYRIE Pascal	Présent	
THOMAS - TRAVERSARI Armelle	Présente	
BARRIER Jean-François	Présent	
VIALATTE Patrick	Présent	
CELLIER Dany	Présent	
GRANGE Olivier	Présent	
VEBER Arnaud	Présent	
PASCAL Nathalie	Présente	
DEMOULIN Jean-Paul		Absent excusé
DUBREUIL – FANTHOU Béatrice	Présente	
GERAUDIE Jean-Marc		Absent excusé
MEYNIE Jean	Présent	
BORDERIE Serge		Absent excusé
PONS Arnaud		Absent excusé
PANNEN Yohan	Présent	
ANTIGNAC Matthieu	Présent	
DARNIS Alain		Absent excusé
VILLETTE Gérald		Absent excusé
DELPEYROUX Christophe	Présent	
ROUSSEL Eric		Absent excusé
BRUNEAU Pierre	Présent	
LEYRAT Alain	Présent	
FREYSSELINE Pierre		Absent excusé
NADAL Jean-Louis		Absent excusé

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du dernier P.V
- 2-Situation Générale
- 3- Ventilation Budget Complémentaire
- 4- Motion Vote CAMIEG et CMCAS
- 5-Situation Budgétaire à fin août 2020
- 6-Situation Sanitaire
- 7- Nomination des membres de la Commission de Contrôle Financier
- 8-Point Colonies Été 2020
- 9-Questions Diverses

Décisions

LE SECRETAIRE
Olivier GRANGE

LE PRESIDENT
Pascal AUBREYRIE



1. APPROBATION DU DERNIER P.V

Pas d'observation sur le dernier PV du 11.06.2020, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. SITUATION GÉNÉRALE



DECLARATION CGT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS TULLE AURILLAC DU 29 SEPTEMBRE 2020

La crise sanitaire Covid-19 est une catastrophe systémique globale, source de chocs secondaires multiples (crises sociale et économique) qui interpelle quant aux réponses à apporter dans un monde contraint écologiquement. Nos réflexions doivent s'accompagner d'un renouveau social et démocratique pour que ces contraintes soient acceptées et partagées au risque de voir se développer d'autres modèles de sociétés plus autoritaires.

Le secteur de l'électricité et du gaz n'est pas exempt des leçons à tirer et la FNME-CGT est plus que favorable à un travail et à des décisions immédiates sur l'énergie de demain qui résonneraient avec la nécessité d'un service public abouti.

Ce qui semble une évidence, à partir de cette crise, c'est que le dogme de la croissance financière doit être remplacé par le dogme d'une croissance à empreinte écologique négative.

Le changement climatique façonné par l'accumulation des gaz à effet de serre n'a pas diminué pendant la crise, la baisse d'activité en a juste ajouté moins que d'habitude.

Il est impératif que la réponse du gouvernement soutienne des transformations structurelles qui accélèrent la transition bas-carbone juste, car celle-ci renforcera notre résilience aux risques sanitaires, climatiques et agira pour préserver la biodiversité menacée.

On peut donc considérer que la transition de force se substitue à la transition de gré insuffisante organisée depuis une quinzaine d'année. Dans le domaine de l'énergie, on peut agir sur 4 leviers :

- Le premier doit permettre le transfert des usages carbonés vers ceux bas carbonés. Le secteur du transport est le 1er concerné.
- Le deuxième relevant du choix des moyens de production électrique pour fournir une électricité bas carbone en tout point des territoires - y compris les plus éloignés - et avec une disponibilité sans faille,
- Le troisième en reconstruisant une filière gaz, basée sur le biogaz, l'hydrogène et le bio méthane,
- Le quatrième en agissant sur l'efficacité et la performance énergétique,
- Le cinquième, est de régler la question de l'accès à ce bien de première nécessité qu'est l'énergie pour toutes et tous en éradiquant la précarité énergétique. Pour être réussie, la transition doit être solidaire et concerner tous les citoyens. Elle revêt donc un caractère nécessairement collectif.

Dans le même temps, la Commission entérine le marché du droit à polluer par l'instauration du marché du CO2 qui se révèle peu efficace et dont les conséquences creusent les inégalités (répercussion sur les consommateurs et non sur les pollueurs).

Pour la FNME-CGT, il est indispensable, au sortir de la crise, de se pencher sur ce secteur crucial avec une vision structurante de long terme. Tout en se posant la question de l'indépendance énergétique de notre pays.

Pendant la crise sanitaire, les salariés du secteur de l'énergie ont démontré leur engagement pour un service public avec une continuité de service exemplaire.

Cette réussite ne peut pas aboutir à la poursuite d'une libéralisation du secteur délétère à long terme pour l'ensemble des citoyens, affaiblis dans leur pouvoir d'achat, leur accès à l'emploi et devant mener la transition énergétique.

En ce sens, le projet de Programme Progressiste de l'Énergie, porté par la FNME-CGT, examine l'ensemble des volets de l'approvisionnement, la production jusqu'à la commercialisation de l'énergie, ainsi que la création d'un service public de l'efficacité et de la performance énergétique pour obtenir le contrôle d'un secteur crucial pour nos économies et la vie au quotidien de la population.

En main publique et en contrôle public, nous pourrons réussir le monde d'après la crise sanitaire en bâtissant une énergie pour toutes et tous dans le sens des emplois et de l'industrie conformément aux enjeux environnementaux de demain.



DECLARATION FO AU CA de la CMCAS TELLE AURILLAC DU 29/09/2020

Pendant la crise sanitaire et pendant que les regards sont portés ailleurs la direction part tout les moyens essayent de rogner les acquis sociaux des électriciens et gaziers
En effet avant les congés d'été, la direction D'EDF, a pris la décision, dans sa grande capacité d'innovation à trouver un gisement d'économie «inexplorés», de ne plus appliquer la réglementation de la Branche IEG concernant les conditions de transport des agents.
Les représentants FO n'ont eu de cesse d'interpeller leurs directions sur le sujet. La réponse de la DRH Groupe étant inacceptable, FO Énergie et Mines a pris la décision d'attaquer EDF et l'indéfini en référé devant le tribunal judiciaire (ex TGI) de Nanterre
Au travers d'une histoire sur le coup des transport c'est le Statut des IEG et les différents textes réglementaires (Pers, DP, Notes...) en vigueur au sein des entreprises de la Branche constituent les garanties collectives des salariés. Ces textes sont le fruit de nos conquêtes sociales et les modifications de ces Pers étendues sont strictement encadrées par le Code de l'Énergie puisqu'elles ne peuvent être remplacées que par un accord de branche étendu par les Ministères de tutelle.
LE COMEX NE PEUT DONC S'ARROGER LE DROIT DE NE PLUS LES APPLIQUER. Ce coup de force des membres du COMEX sur le sujet des conditions de transports peut paraître anecdotique.

Mais, bien au-delà de ce sujet, cette décision est une porte ouverte à une remise en cause du Statut et des textes réglementaires par simple décision des membres de COMEX
FO a tenté, par le dialogue social, de faire revenir le Groupe à de meilleures intentions en revenant sur cette décision, nous n'avons eu qu'une fin de non-recevoir. Après avoir écrit au Ministère pour demander, comme le prévoit l'article 3 du Statut, la convocation d'une Commission Supérieure Nationale du Personnel afin que l'état fasse respecter les textes qu'il a lui-même validés, FO Énergie et Mines a assigné EDF et Eoedis en référé au tribunal judiciaire de Nanterre ce lundi 21 septembre 2020.

Ces péripéties autour de la 1ere classe n'est que l'ultime avatar des dereglementations voulues a la fois par nos gouvernements et nos directions successifs.

Nous n'oublions pas bien sur le raidissement des directions sur la questions des horaires de travail ou le peu d'entrain manifesté par elles pour négocier sur le télétravail pourtant plébiscité par les salariés des entreprises et voulupar le gouvernement.

Les attaques visent également de l'extérieur

l'UNCAS a fait une ponction de 174M d'euro sur les réserves CAMIEG (350M en 6 ans)

La solidarité à bon dosVeal vient apres la mise sur les comptes de la sécu des 130 Milliards de dette COVID et la réactivation par la memo du KIDS alors que les besoins sociaux explosent notamment sur la création d'un secteur ou d'une branches grand age .

Bien sur coté politique industrielle ont est au TOP .En 6 ans toujours, Edf à supprimé 6800 postes tout en suivant les injonctions contradictoires de son actionnaire principal.

Prendre à sa charge la restructuration du nucléaire (reprise d'Areva le projet grand carrenage et lancement prématuré de EPC).

* Aider les concurrents et notamment le premier d'entre eux, Total, au traves du mécanisme de

l'ARENH.

* Augmenter en même temps les investissements dans les ENR

* Renover les réseaux mais minimiser les redevances d'accès aux réseaux.

Après le capitalisme industriel façon années 60 ,le capitalisme financier tres début XXI eme siecle, le capitalisme d'ETAT façon URSS voici le temps d'un oxymore/ celui du libéralisme d'ETAT bref celui du capitalisme extravagant.

Ces attaques ne doivent pas exonérer notre organisme de ces responsabilités.

Ainsi voici venir la suite au dernier épisode du feuilleton CIAT La cession d'une partie des actifs par la ÉTOILE HOLDING détenue à 100 % par le CCAS a la société MS VACANCES et conclusion d'une sas investisseur . Il est bon de rappeler qu'au titre d'actionnaire principal, la CCAS n'avait qu'une possibilité d'information et pas de regard sur gestion de la CIAT qui à epuisé 3 directeurs .Au presque terme de l'aventure la moins value sera de à minima de 5\$ millions d'€

Le sigle CCAS voudrait s'il dire Cooperative pour la Cession des Actifs Sociaux.

Le libéralisme extravagant se niche parfois dans des endroits imprévisibles.

3. VENTILATION BUDGET COMPLÉMENTAIRE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/09/2020

MEMBRES PRESENTS : 15

AUBREYRIE Pascal
THOMAS-TRAVERBARI Arlette
BARRER Jean-François
VALATTE Patrick
CELAZER Dany
GRANGE Olivier
VEBER Arnaud
FABCAL Nathalie
DUBREUIL-FANTHOU Béatrice
MEYNE Jean
PANNIER Yohann
ANTONINO Marie-Jo
DELPEYRONNE Christophe
BUREAU Pierre
LEYRAT Aish

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 9

DENOUZI Jean-Paul
GERAIGNE Jean-Marc
BORDERIE Serge
PONS Arnaud
DARIS Alain
VILETTE Gérald
ROUSSEL Eric
FRYBELLME Pierre
NADAL Jean-Louis

Budget Complémentaire 1 – Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Examen du budget Complémentaire des Activités Sociales décentralisées pour l'exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.

La somme nette à répartir est de : 300 746,83 € en réserve d'investissement

L'attribution par poste budgétaire est effectuée suivant l'état adressé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin.

Cette répartition est adoptée à la majorité.

Vote :

Pour : 12 CGT et 1 FO

Contre : 0

Abstention : 0

CFDT ne prend pas part au vote (2)

LE PRESIDENT DE LA C.M.C.A.S.,


Pascal AUBREYRIE



La somme nette à répartir est de 300 746,83 € en réserve d'investissement

Vote :

Pour : 12 CGT et 1 FO

Contre : 0

Abstention : 0

La CFDT ne prend pas part au vote (2)

Cette répartition est adoptée à la majorité.

4. MOTION VOTE CAMIEG ET CMCAS



CMCAS TULLE – AURILLAC
24 rue Maurice Caquot
BP 60
19002 TULLE Cedex

Motion vote des veufs et veuves pour les élections de la CAMIEG et CMCAS en 2021.

Depuis de nombreuses élections relatives à la Protection Sociale ou aux Activités Sociales, nos Bénéficiaires veufs ou veuves d'agents sont exclus des votes.

Ces agents bénéficient du statut par réversion de la pension, de la protection sociale et des activités sociales dont ils doivent pouvoir s'exprimer sur les orientations politiques traduites par les élections.

En vue des prochaines élections de la CAMIEG et des Conseils d'Administrations des CMCAS prévues en 2021, le Conseil d'Administration réuni ce jour, demande que les veufs et veuves soient inscrits sur les listes des électeurs et mandats les fédérations syndicales afin que cette demande soit intégrée dans les protocoles électoraux qui seront négociés prochainement.

Fait à TULLE, le 17 septembre 2020

Adoptée par le Conseil d'Administration le 17 septembre 2020.

VOTE :
Pour :
Contre :
Abstention :

Le Président de la CMCAS

Pascal AUBREYRIE

Vote :

Pour : 12 CGT
Contre : 1 FO et 2 CFTD
Abstention : 0
Absent : CFE-CGC

La motion est votée à la majorité.

5. SITUATION BUDGÉTAIRE À FIN AOÛT 2020

Merci de lire l'annexe 1 en pièce jointe.

6. SITUATION SANITAIRE

Depuis début Septembre, retour à la normal pour nos Agents de la CMCAS, qui ont repris leurs activités A 100 % sur le site.

Pour Mulatet, le Garric et les Bordes : les règles sanitaires sont celles en vigueur sur le Territoire. Affiches, protocoles et gel Hydro alcoolique se trouvent sur place.

FO : la prime Covid-19 de 400 Euros a été versée aux salariés du groupe EDF mais pas au personnel MAD (mis à disposition) de la CMCAS ?

CGT : s'il n'y a pas d'avancé sur ce dossier, la CMCAS s'engage à verser cette prime aux MAD Avant la fin de l'année.

7. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Pour le syndicat CGT :

- Madame SIEGEL Laurette
- Monsieur SCLAFERT Laurent
- Monsieur PAQUET Jean-Michel

Pour le syndicat FO :

- Monsieur PEUCH Olivier

Pour le syndicat CFE-CGC : pas de candidature proposée

Pour le syndicat CFDT : pas de candidature proposée.

8. POINT COLONIES ÉTÉ 2020

Malgré la crise sanitaire due au COVID-19, toutes les colonies se sont déroulées sur les Territoires En proximité.

Pour notre CMCAS, 32 enfants sont partis sur les Centre de Blomard, Peyrat-le-Château et Montirin. Pas de souci pour les enfants lié à la crise sanitaire...

9. QUESTIONS DIVERSES

- Impact Financier lié au COVID-19 : pour le budget CMCAS, le montant des frais pour l'achat de masques, de gel hydro alcoolique pour tous les Agents et les différents sites s'élève à **1800 euros**.

- **Festival de Soulac** : à ce jour il est reporté au 22 et 23 mai 2021.

- **Réseau Solidaire** :

Pour les Cantaliens :

- 15 Bénévoles se sont retrouvés au Garric le 18 septembre 2020.
Nous avons réparti les 17 demandes de visites auprès des Bénévoles.
- Pendant la période de confinement jusqu'à ce jour : de nombreux appels téléphoniques ont été échangés avec nos Bénéficiaires.

Pour les Corrégiens :

- 20 Bénévoles se sont réunis à Mulatet le 11 septembre 2020.

138 appels téléphoniques ont été effectués pendant le confinement.

Les 28 demandes de visites pour Brive ont été réparties ainsi que les 52 pour Tulle.

Le Conseil d'Administration remercie tous nos Bénévoles
Pour leur **engagement** et leur **solidarité**.